

## Contre les maux de dos

Une compagnie canadienne a récemment mis en marché un fauteuil destiné aux personnes souffrant de maux de dos. Il est conçu de façon à basculer pour que son occupant, solidement retenu en place par des courroies, ait la tête à un niveau inférieur aux pieds. En une telle position, le poids du corps met le dos et les jambes sous traction, raffermissant et remplaçant les muscles, et amoindrissant la douleur.

Un Canadien, M. Walter Sieber, d'Elmira, en Ontario, a conçu ce fauteuil en 1978 dans l'espoir d'améliorer sa condition personnelle. Depuis lors, son invention a été testée et améliorée par plusieurs hôpitaux du Canada et des États-Unis.

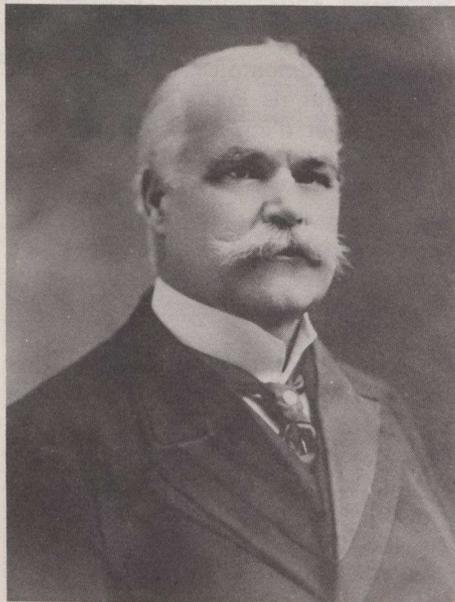
Le fauteuil ressemble à un siège d'avion ou à une chaise de dentiste, avec son haut dossier profilé et son rembourrage épais. Il se renverse lentement, jusqu'à l'angle désiré. La personne souffrant de maux de dos est invitée à demeurer dans cette position durant une période variant de deux à 15 minutes. Selon le



fabricant, quatre personnes sur cinq bénéficient d'une telle thérapie. Le fauteuil est manufacturé par Inverchair, de Cooksville, en Ontario.

## Dévoilement d'une plaque en l'honneur d'Alphonse Desjardins

Le ministre du Revenu, M. Pierre Bussièrès, qui représentait le ministre de l'Environnement, M. Charles Caccia, a dévoilé une plaque de la Commission des lieux et monuments historiques du Canada commémorant M. Alphonse



M. Alphonse Desjardins, que l'on reconnaît comme étant le « Père du mouvement des syndicats de crédit en Amérique du Nord », a contribué à créer la Coopérative de crédit du Service civil limitée, en 1908.

Desjardins, fondateur du mouvement des caisses populaires au Québec.

La cérémonie s'est déroulée en face de l'édifice de la Confédération des caisses populaires et d'économie du Québec, au 100 de l'avenue des Commandeurs, à Lévis, en présence de nombreux dignitaires, membres des Sociétés historiques de Lévis et Lauzon, ainsi que des membres de diverses organisations du Mouvement Desjardins.

Dans son allocution, M. Bussièrès a souligné l'importance que le gouvernement du Canada accorde à la reconnaissance des personnages de la trempe du fondateur de ce vaste mouvement coopératif.

M. Alphonse Desjardins est né à Lévis en 1854. D'abord journaliste, puis éditeur des débats de l'Assemblée nationale, il fut également sténographe à la Chambre des communes avant de fonder une première société coopérative d'épargne et de prêt le 6 décembre 1900. D'un modeste début dans la cuisine de la maison du fondateur, le Mouvement Desjardins compte aujourd'hui près de 1 500 caisses populaires et d'économie, une pléiade d'institutions financières (dont l'actif consolidé s'élève à 18 milliards de dollars), plus de 21 000 employés et quatre millions de membres.

Notons de plus de la Caisse centrale du

Mouvement Desjardins transige directement avec la Banque centrale du Canada.

Le mouvement Desjardins est, depuis le 20 septembre, la première institution financière coopérative au Canada à régler la compensation de ses effets en direct avec la Banque du Canada. Le mouvement Desjardins, qui auparavant effectuait le règlement financier des chèques tirés sur le réseau des Caisses Desjardins par l'intermédiaire de la Banque Nationale, rejoint ainsi, à cet égard, le grand club des banques à charte.

La Caisse centrale, représentant financier unique des Fédérations de caisses populaires et d'économie du Mouvement Desjardins, échange quotidiennement des chèques pour quelque 500 millions de dollars avec les autres institutions de dépôt qui sont membres adhérents de l'Association canadienne de paiements.

Le fait que la Caisse centrale ait maintenant un compte à la Banque centrale du Canada lui donne accès à de nouveaux fonds sur lesquels elle recueillera des revenus en intérêts.

Ces fonds permettent également au ministère des Finances de gérer sa trésorerie, pour intervenir sur le marché des changes ou pour soutenir le dollar.

## Du granite québécois pour les gratte-ciel de New York

Granicor, entreprise de Saint-Augustin dans la région de Québec, vient d'obtenir un important contrat de promoteurs immobiliers américains. Il s'agit de la fourniture de panneaux muraux et de planchers en granite qui orneront le complexe immobilier de Battery Park à New York, projet portant sur la construction de cinq gratte-ciel. Ce contrat a pour effet de remplir, une année à l'avance, les carnets de commande de la firme québécoise qui emploie actuellement 75 travailleurs.

Les blocs de granite utilisés par Granicor pèsent en moyenne vingt tonnes chacun et proviennent surtout de la région du Lac Saint-Jean. Ils sont découpés en plaques à l'usine et polis à l'aide d'abrasifs de carborundum. Les plaques sont taillées aux dimensions requises, selon la place qu'elles occuperont. Matériau d'une très grande solidité et pratiquement inusable, le granite résiste très bien à la compression, à l'abrasion, aux acides, aux sels minéraux et, de plus, possède un très faible coefficient d'absorption de l'eau.